Image not found or type unknown

question concernant un cdd que je trouve abusif

Par **mythique**, le **21/10/2011** à **15:13**

Bonjour
J'avais déjà soulevé ce problème et j'y reviens car je cherche un texte précis sur le sujet.
Je travaille à la Poste qui a pour vocation d'avoir recours aux CDD à tout va.
Un collègue en est "victime" depuis plusieurs mois et son cas me révolte.
Dans son dernier contrat, il est stipulé qu'il remplace un facteur absent depuis de nombreuses années.
Ce facteur étant atteint d'une grave maladie n'est plus en état d'effectuer ce métier. Mais pour justifier son CDD, on se sert de cet argument qui, à mon sens, est abusif et surtout injustifié.
Existe-t-il un texte précis dont on pourrait s'appuyer pour que ce jeune fasse reconduire son CDD en CDI, étant donné qu'il ne remplace, en réalité, personne.
Merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **21/10/2011** à **15:33**

Bonjour,
Mais si cette personne remplacée fait toujours partie de l'effectif de l'entreprise, il ne peut pas être prétendu que son remplaçant ne remplace personne et vous ne trouverez aucun texte en l'occurrence pour faire requalifier le CDD en CDI...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés